

MARIANNE GODEAU

MON EXPÉRIENCE
DANS LE
NOTARIAT

ÉDITIONS MAÏA

Découvrez notre catalogue sur :
<https://editions-maia.com>

Un grand merci à tous les participants de
simply-crowd.com qui ont permis à ce livre
de voir le jour :

...

...

© Éditions Maïa

*Nos livres sont éthiques et durables : économes en papier et en
encre, ils sont conçus et imprimés en France.*

*Tous droits de traduction, de reproduction ou d'adaptation
interdits pour tous pays.*

ISBN 9791042510954

Dépôt légal : février 2025

PRÉFACE

Tout le monde se souvient du film *Les trois frères*, avec Les Inconnus. Alors qu'ils s'attendent à toucher un héritage de leur mère, les fameuses « 100 patates », le notaire leur fait part d'un « codicille susmentionné », annulant l'héritage. Le décor, le bureau et les couleurs sont vieillots ; des papiers, codes et dossiers jonchent le bureau. Le notaire leur parle d'« usufruit » et d'« émoluments compensatoires ».

Pour le plus grand nombre, le jargon du notaire est incompréhensible.

Pour ma part, je pense que de nombreuses professions ont un langage qui leur est propre. Quand je vais voir mon garagiste ou mon médecin, je ne comprends pas tout non plus. Je fais confiance.

Mais le notaire est un professionnel qui a des rapports particuliers avec ses clients, tant en ce qui concerne leur vie privée que patrimoniale. C'est sans doute moins le cas aujourd'hui, mais auparavant, les clients allaient voir leur notaire de famille. Il importe donc qu'il arrive à utiliser des mots simples, qu'il soit démagogue. C'est loin d'être évident.

Au moins une fois dans sa vie, un être humain aura affaire à un notaire. Que ce soit pour un achat immobilier, un divorce, ou une succession. C'est un professionnel incontournable dans une vie.

L'image du notaire dans l'esprit de la plupart des citoyens est élitiste. Beaucoup imaginent le notaire comme un

professionnel évoluant dans des cercles fermés, fréquentant des clubs privés et se tenant à l'écart du grand public. Cette perception est renforcée par la représentation des notaires dans les médias, où ils sont souvent dépeints comme des personnages formels, voire hautains. Le notaire fait encore partie des « Notables ».

Cette image est d'autant plus renforcée par le fait que le notaire intervient souvent dans des moments clés de la vie des individus : achat d'un bien immobilier, héritage, mariage... Des moments où les enjeux financiers et émotionnels sont importants, et où la distance professionnelle peut être interprétée à tort comme de la froideur ou de l'indifférence.

Certains pensent encore que la charge se transmet de père en fils. C'est encore parfois le cas, mais c'est devenu l'exception.

Dans son sketch, *Le Philosophe arabe*, Coluche parle de son frangin : « *Mon frangin, il est intelligent, et puis il bosse. (...) Il a fait toutes les études qu'on pourrait faire, il aurait même pu être notaire, ou des conneries comme ça* ».

De même, dans sa chanson, *C'est ta chance*, Jean-Jacques Goldman écrit : « *Oh, tu seras sûrement jamais notaire. Pas de privilège hérité* ».

Quand on me demande ma profession et que je réponds « notaire », il n'est pas rare qu'on me fasse répéter. Sans doute mon apparence ne colle-t-elle pas avec la profession ? Je me souviens de la dernière fois où j'ai annoncé ma profession. Les personnes en face de moi n'y ont pas cru. Ils pensaient que je blaguais. Cela a bien fait rire l'ami qui m'accompagnait, mais cela m'a tout de même interpellée. J'ai certainement quelque chose d'enfantin qui ne correspond pas à l'image du notaire sûr de lui. Et je dois avouer que c'est désavantageux. Même lorsque des amis me demandent conseil, ils vont vérifier l'information ailleurs.

Dans *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu*, Christian Clavier incarne parfaitement le notaire tel qu'on se l' imagine. Installé, posé, riche, ventripotent, très belle demeure, beaucoup d'enfants, de l'allure, un langage châtié.

Jamais je n'aurais pensé me diriger vers la voie notariale et encore moins y arriver.

D'origine étrangère, les amis de mes parents leur ont toujours dit que ce serait impossible pour moi de devenir notaire en France. Aujourd'hui, ils vérifient mes diplômes et expériences professionnelles sur Facebook et LinkedIn.

Mais le chemin est loin d'avoir été un long fleuve tranquille ni une partie de plaisir.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est totalement fortuite.

MON EXPÉRIENCE DANS LE NOTARIAT

« Non, je n'ai rien oublié. »

Charles Aznavour

I. Les études universitaires

J'ai toujours été profondément attachée à la notion de « Justice ».

C'est la raison pour laquelle j'ai entamé des études de droit.

Année 1997-1998

J'ai d'abord commencé mes études en Belgique, après avoir passé deux années de pensionnat en Angleterre, après mon baccalauréat.

Je me suis inscrite à la Faculté Notre-Dame de la Paix à Namur.

Mes parents m'avaient trouvé une chambre chez l'habitant. Nous étions quatre filles colocataires. Les garçons avaient l'interdiction d'entrer dans la maison. Chacune d'entre nous avait sa propre chambre. Nous nous partagions une cuisine et une salle de bains. C'était vétuste, mais nous nous entendions bien.

Il n'y avait que 17 heures de cours par semaine. Mes parents payaient mes études, et je n'avais pas de soucis financiers. La

vie estudiantine était pour moi insouciant. Il suffisait d'aller en cours, d'apprendre ses leçons, et de faire la fête.

La première année de droit en Belgique était très intéressante, dans le sens où on y découvrait plein de matières différentes : la sociologie, l'économie, la psychologie, la philosophie, le droit romain, la philologie juridique, l'histoire comparée politique de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, et évidemment l'histoire des institutions belges !

C'est là que je me suis rendu à l'évidence que je ne pourrais pas rester en Belgique. Je n'ai jamais aimé la région dans laquelle j'ai grandi, et probablement eu égard au fait que mon enfance avait été bercée par la télévision française, j'ai souhaité m'expatrier en France.

Cela ne fut pas chose aisée.

J'étais allée accompagner un ami qui voulait entrer à l'école de journalisme de Lille, et qui passait un examen d'entrée en avril.

Tout d'abord, quelle surprise quand nous sommes arrivés à Lille ! L'architecture, les bâtiments, la Grand-Place. Un petit Paris. Je fus immédiatement charmée.

L'examen devait se dérouler dans un somptueux bâtiment en brique, gigantesque, de style gothique, digne du château d'Harry Potter !

En attendant mon ami, je me suis promenée dans les couloirs de cet endroit magique. C'est alors que je me suis rendu compte que j'étais dans la Faculté Libre de Droit de Lille.

J'ai pris tous les renseignements possibles et je suis revenue en Belgique enthousiaste et excitée à l'idée d'annoncer à mes parents que c'était là que je souhaitais poursuivre mes études.

Mes parents furent beaucoup moins enthousiastes que moi...

Ils n'accepteraient que j'aille à la fac de Lille qu'à l'unique condition que je réussisse ma première année de droit en Belgique, et ce en première session. Nous étions déjà en avril...

Si je réussissais cette épreuve, mes parents m'offriraient, en plus, une semaine en vacances pendant l'été. Il se trouve que mon père n'avait pas réservé une seule semaine sans travail. Il était donc persuadé que je ne pourrais pas relever le défi. Aucune de mes amies n'étant disponible (elles étaient toutes en deuxième session), mon père dut laisser partir ma mère une semaine avec moi en vacances. Ça lui a bien fait les pieds !

Qu'à cela ne tienne, j'ai réussi mon année et me suis installée à Lille à la rentrée suivante. Il n'y a pas d'équivalence entre la première année de fac en Belgique et la première année en France. Donc, j'ai recommencé mes études de droit depuis le début.

Année 1998-1999

Je fus très étonnée par le fait qu'il n'y ait pas de « kot » en France, ces petits logements meublés (souvent en colocation) qui sont généralement loués aux étudiants. Ces derniers devaient prendre un appartement et le meubler, ou s'installer en résidence universitaire.

J'ai déniché un petit duplex meublé, encore chez l'habitant. La maison était située à environ un quart d'heure à pied de la Fac. Le rez-de-chaussée était occupé par la propriétaire, le premier étage était divisé en deux petits logements également loués. Mon petit nid était situé au deuxième étage. Une fois la porte ouverte, nous arrivions directement dans une petite pièce de vie avec cuisine – bar – tabourets. Ce n'était pas très cosy.